

10.—Tués ou blessés dans des accidents d'automobile, déclarés par les autorités provinciales, montrant l'état de la personne, 1936.

Item.	I.P.-E.	N.-S.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask. ¹	Alta.	C.B.	Total.
Accidents.										
Mortels—										
Causant la mort d'une personne ou plus.....	6	-	-	-	501	53	35	46	91	
Non mortels—										
Causant des blessures à une personne ou plus.....	174	-	-	-	7,803	1,312	439	612	1,815	-
Causant des dommages à la propriété seulement.....	2	-	-	-	3,084	2	410	3,285	2,383	-
Totaux, accidents..	180²	2,306⁴	669⁴	4,095⁴	11,388	1,365³	884	3,943	4,289	29,119⁴
Personnes tuées.										
Piétons.....	1	25	-	170	244	14	7	17	32	510
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs).....	néant	1	-	139	11	3	néant	1	7	593
Conducteurs d'autres véhicules-moteur.....	néant	4	-		97	29	12	18	24	
Voyageurs et compagnons d'autres véhicules-moteur.....	3	21	-	156	19		14	34		
Occupants de véhicules à traction animale.....	2	1	-	7	7	2	néant	néant	3	22
Cyclistes à pédales.....	1	2	-	30	5	3	2	2	2	94
Autres.....	néant	néant	-	42	1	1	néant	5	néant	
Totaux, personnes tuées.....	7	54	38⁴	358	546	54	41	57	102	1,257⁴
Personnes blessées.										
Piétons.....	2	-	2	2,226	3,362	605	73	172	535	6,973
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs).....	2	-	67	2,704	212	36	7	18	104	11,656
Conducteurs d'autres véhicules-moteur.....	2	-	2		1,815	755	266	376	1,038	
Voyageurs et compagnons d'autres véhicules-moteur.....	2	-	300	3,633	325					
Occupants de véhicules à traction animale.....	2	-	2	174	175	47	37	12	15	460
Cyclistes à pédales.....	2	-	2	582	1,106	192	24	73	256	2,830
Autres.....	2	-	2	7	10	3	néant	577		
Totaux, personnes blessées.....	2	1,288⁴	367²	5,686	10,310	1,645	735	651	2,525	23,207⁴

¹ Période du 1er mars au 31 décembre, 1936.
² Non réparti.

³ Aucun rapport.

⁴ Ces chiffres sont incomplets. Voir renvois précédents.

PARTIE IV.—COURS D'EAU.*

Sous cette rubrique, les statistiques qui se rapportent au transport maritime, au balisage des eaux, aux canaux et ports, sont réunies parce qu'elles sont toutes des parties essentielles et intégrales des facilités du trafic par eau. Ces perfectionnements sont ordonnés de façon à assurer la manutention expéditive des mêmes marchandises sans transbordement. Dans cet exposé toutes les facilités du trafic par eau viennent en premier lieu, suivies de leur coût et des autres statistiques financières disponibles et, finalement, des chiffres qui donnent quelques renseignements sur le volume du trafic. Le but général est de présenter un

* Les renseignements et les statistiques se rapportant aux sujets indiqués ont été fournis comme il suit: balisage des eaux, ports, services administratifs et marine marchande de l'Etat, par le ministère des Transports; transport maritime, par le ministère du Revenu National; formes à radoub et partie des statistiques financières, par le ministère des Travaux Publics; canal de Panama, par le gouverneur de la zone du canal de Panama et le trafic des autres canaux, par la branche des Transports et des Utilités Publiques, Bureau Fédéral de la Statistique.